

Exposition Galerie Etienne de Causans

25, rue de Seine 75006 Paris

du 18 au 26 mars 2025

réservée aux Artistes Adhérents de l'Association
à jour de leur cotisation pour l'année en vigueur



**ASSOCIATION DES AMIS
DU SALON D'AUTOMNE DE PARIS**

■ **DÉPÔT DES ŒUVRES :**

Galerie Etienne de Causans 25, rue de Seine 75006 Paris (Métro Odéon)

LE LUNDI 17 MARS 2025 de 14H00 à 17H00

■ **DEUX VERNISSAGES AVEC COCKTAIL :**

MARDI 18 MARS en présence de la photographe,

et SAMEDI 22 MARS 2025 de 17H30 à 21H

■ **RETRAIT DES ŒUVRES :**

LE MERCREDI 26 MARS 2025 de 17H À 18H

Nom _____

Prénom _____

Pseudonyme _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone _____

Portable _____

E-mail _____

Site internet _____

Important : Les tableaux seront munis d'attaches solides et présenteront une finition esthétique soignée. Ils devront être secs et sans cadre (sauf caisses américaines).

Dans un souci d'équité, seront prioritaires les Artistes-Adhérents qui n'ont pas encore exposé cette année.

A fournir par chaque artiste :

- Note biographique (une page maximum)

- Fichiers JPEG des œuvres exposées

à transmettre à Christine Maillard :

christinemaillard92@gmail.com

■ **Invitation :** Une invitation sera téléchargeable
■ sur le site 15 jours avant le début de l'exposition. ■

LISTE DES ŒUVRES EXPOSÉES

■ **GRAND FORMAT** (100 cm de large maximum)

TITRE _____

technique _____

format (hauteur x largeur) _____

prix _____

■ **PETITS FORMATS possibles** (au maximum, 3 formats 1F, ou 20 x 20, ou 2 formats 30x30 cm)

TITRE _____

technique _____

format (hauteur x largeur) _____

prix _____

TITRE _____

technique _____

format (hauteur x largeur) _____

prix _____

TITRE _____

technique _____

format (hauteur x largeur) _____

prix _____

**Correspondance : Secrétariat des Amis du Salon d'Automne de Paris / Madame Claude MIQUEL
14, place du Commerce 75015 Paris**

Association régie par les lois du 1er Juillet 1901 et du 23 Juillet 1987

Siège social : 165, av. Henri Ginoux 92120 Montrouge / E-mail : contact@amison-automne-paris.eu / Site internet : amison-automne-paris.eu

C O N T R A T [page 2]

Exposition Galerie Etienne de Causans

25, rue de Seine 75006 Paris

du 18 au 26 mars 2025



**ASSOCIATION DES AMIS
DU SALON D'AUTOMNE DE PARIS**

■ INSCRIPTION :

Contrat à renvoyer **par mail** à :

christinemailard92@gmail.com

avec **votre paiement de préférence par virement :**

Les Amis du Salon d'Automne de Paris
RIB : 30004 01606 00010098952 47
IBAN : FR76 3000 4016 0600 0100 9895 247
BIC : BNPAFRPPXXX

**■ à défaut vous pouvez envoyer
votre bulletin par courrier
accompagné de votre chèque à :**
Christine Maillard
165, av. Henri Ginoux 92120 Montrouge

■ DROIT D'EXPOSITION :

Une participation financière de 200 euros sera demandée afin de couvrir les frais d'exposition, d'invitations, des cocktails, des relations publiques, des frais de mise en ligne des œuvres sur le site et des frais de bureau.

■ JURY :

Pour la bonne tenue de l'exposition, le jury de sélection comprenant des membres du Conseil d'Administration sera souverain dans sa décision.

■ VENTE DES ŒUVRES :

Sur chaque œuvre vendue, l'artiste remettra à l'Association un DON de 15% pour couvrir ses frais et ses aides aux jeunes artistes.

La Galerie est ouverte de 14H30 à 19H tous les jours sauf le dimanche

Pendant toute la durée de l'exposition un membre du bureau et un adhérent de l'Association seront présents pour informer et présenter les artistes et leurs œuvres aux visiteurs.

■ RESPONSABILITÉ :

L'Association «Les Amis du Salon d'Automne de Paris» et la Galerie Etienne de Causans déclinent toutes responsabilités, notamment en cas de vol, de perte, d'incendie, de dégradation de vos œuvres exposées. Il est vivement recommandé aux exposants de souscrire une assurance personnelle pour couvrir tous les dommages et les vols éventuels concernant leurs œuvres.

■ ANNULATION :

En cas de force majeure entraînant l'annulation de l'exposition, l'Association se réserve le droit de conserver une somme de 30 euros afin de couvrir les frais administratifs engagés.

■ DÉPÔT DU DOSSIER : au plus tard le 14 Février 2025 compris

■ ENGAGEMENT DE L'ARTISTE

Je soussigné,

Nom _____ Prénom _____

reconnais avoir pris connaissance du règlement général pour l'exposition et décline toutes responsabilités des organisateurs en cas de vol, d'incendie, de dégradation de mes œuvres exposées.

Je m'engage à ne pas demander des droits de reproduction pour mes œuvres présentées dans l'exposition et à me conformer aux différentes indications stipulées dans le présent formulaire.

Date d'inscription : _____ **Signature** (avec la mention manuscrite : Bon pour accord)

Moyen de paiement :

Cocher la case vous correspondant :

Virement bancaire Chèque bancaire Espèces